

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0760 du 18/06/2021

Arrêté du 23 avril 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION DES AGENTS DE CATEGORIE B DES FINANCES PUBLIQUES
SUR LE RESEAU DGFIP, HORS METROPOLE

Bureau RH-1C

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation des agents de catégorie B des Finances publiques sur le réseau DGFIP, hors métropole.

Date d'application : 01/09/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION DES AGENTS DE CATÉGORIE B DES FINANCES PUBLIQUES SUR LE RÉSEAU DGFIP, HORS MÉTROPOLE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION DES AGENTS DE CATÉGORIE B DES FINANCES PUBLIQUES SUR LE RÉSEAU DGFIP, HORS MÉTROPOLE



ARRÊTÉ

portant affectation des agents de catégorie B des Finances publiques sur le réseau DGFIP, hors métropole

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996 relatif à la situation des fonctionnaires de l'État dans les territoires d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-982 du 26 août 2010 portant statut particulier du corps des contrôleurs des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 19 avril 2021 portant délégation de signature (Direction générale des Finances publiques) ;
- Vu les demandes des intéressés ;
- Vu la décision du 23 avril 2021.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les agents de catégorie B des Finances publiques dont les noms suivent sont affectés sur le réseau DGFIP hors métropole dans les conditions ci-après désignées :

Matricule	Nom, prénom	Direction actuelle	Situation actuelle	Direction prévisionnelle	Situation prévisionnelle	Date D'installation
437705	MM CHERBONNIER NADINE ép. JACOB us. JACOB	971	DRFIP GUADELOUPE	971	TOUT EMPLOI ST MARTIN DRFIP GUADELOUPE	01/09/2021
920180	M ROLANDIN NICOLAS us. ROLANDIN	350	TOUT EMPLOI ILLE-ET-VILAINE DRFIP ILLE ET VILAINE	986	TOUT EMPLOI WALLIS ET FUTUNA DFIP WALLIS FUTUNA	01/09/2021
864198	MM EGLOFF CHRISTINE us. EGLOFF	040	TOUT EMPLOI ALPES-DE-HTE-PROVE DDFIP ALPES-DE-HAUTE- PROVENCE	988	TOUT EMPLOI NOUMEA DFIP NOUVELLE-CALEDONIE	01/09/2021
813392	M GUEGANTON PHILIPPE us. GUEGANTON	290	TOUT EMPLOI FINISTERE DDFIP FINISTERE	988	TOUT EMPLOI NOUMEA DFIP NOUVELLE-CALEDONIE	01/09/2021
232465	M FULUHEA JEAN-CHRISTOPHE us. FULUHEA	320	TOUT EMPLOI GERS DDFIP GERS	988	TOUT EMPLOI KONE DFIP NOUVELLE-CALEDONIE	01/09/2021
813951	M LAMOUREUX VINCENT us. LAMOUREUX	380	TOUT EMPLOI ISERE DDFIP ISERE	988	TOUT EMPLOI NOUMEA DFIP NOUVELLE-CALEDONIE	01/09/2021
858227	MM BONIS VERONIQUE ép. BONIS us. BONIS	470	TOUT EMPLOI LOT-ET-GARONNE DDFIP LOT&GARONNE	988	TOUT EMPLOI NOUMEA DFIP NOUVELLE-CALEDONIE	01/09/2021

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées aux intéressés et publiées au BOFiP.

FAIT À PARIS, LE 23 AVRIL 2021
POUR LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES

CHRISTELLE BORG

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756